



UNIVERSITÉ  
BORDEAUX  
SEGALÉN

# LA DYSLEXIE à L'UNIVERSITÉ



**Mercredi 18 mai 2011**

**Amphi E - Site Victoire**

## **LES ÉTUDIANTS DYSLEXIQUES:** *Comprendre pour mieux aménager le parcours universitaire*

Une journée scientifique de sensibilisation  
organisée par le Relais Handicap de l'Université  
Bordeaux Segalen en collaboration avec l'Ecole  
d'Orthophonie de Bordeaux

**Inscription obligatoire et renseignements :**  
Relais Handicap - Université Bordeaux Segalen  
Tél. : 05 57 57 18 48 - 05 57 57 56 84  
[relais-handicap@u-bordeaux2.fr](mailto:relais-handicap@u-bordeaux2.fr)

# PROGRAMME

**10h00-11h30** **Michel HABIB**  
Troubles «dys» au sein des handicaps cognitifs : définitions, causes et mécanismes

**11h30-12h00** Discussion

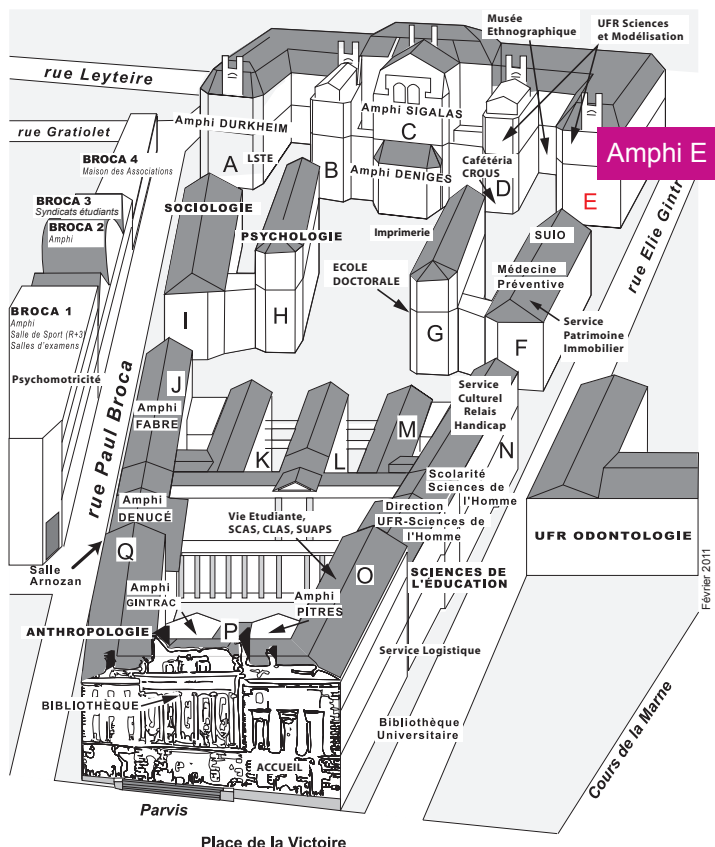
**12h00-13h30** Déjeuner

**13h30-15h00** **Gilles LELOUP**  
Le jeune adulte dyslexique étudiant: compétences en langage oral et écrit et capacité de traitement visuo-attentionnel [étude de cas]

**15h00-15h15** Pause

**15h15-16h15** **Michel ZORMAN**  
Evaluer le désavantage et les modalités d'aménagement des études et des examens ou concours.

**16h15-16h45** Discussion et clôture



Le 21 mars 2001, les troubles spécifiques du langage écrit ont été reconnus de manière officielle par la présentation d'un plan d'action des ministères de l'éducation nationale, de la santé et du secrétariat d'état aux handicapés. Cependant la reconnaissance de la dyslexie comme un handicap donnant droit à des aménagements scolaires est plus ancienne puisque les dispositions spéciales pour les examens ont été étendues aux élèves dyslexiques depuis 1985. C'est donc depuis presque 20 ans que l'on réfléchit sur l'optimisation des possibilités d'intégration scolaire des enfants dyslexiques.

La dyslexie est un trouble durable et les personnes vont évoluer en s'adaptant et en mettant en place des stratégies de compensation. Cependant un certain nombre de difficultés dans l'accès au langage écrit persisteront et les exigences scolaires de l'utilisation du langage écrit augmenteront. L'encadrement du dyslexique est réel à l'école, collège et lycée mais qu'en est-il à l'entrée à l'université? On connaît mal le fonctionnement du jeune adulte étudiant dyslexique.

Trois intervenants seront là pour nous éclairer sur cette problématique :

**Michel HABIB**, docteur, neurologue des hôpitaux de Marseille, enseignant en neurologie et en neurosciences à l'université d'Aix-Marseille.

**Gilles LELOUP**, orthophoniste, docteur en sciences du langage, unité de dépistage des troubles des apprentissages, Hôpital de Neuilly-sur Seine.

**Michel ZORMAN**, médecin de santé publique, chercheur associé à Cogni-Sciences, laboratoire des sciences de l'éducation à l'université pierre Mendès France de Grenoble, centre de référence des troubles du langage du CHU de Grenoble.